

RECRUTEZ UN ÉLÈVE INGÉNIEUR AGRONOME EN ALTERNANCE EN DERNIÈRE ANNÉE DU CYCLE INGÉNIEUR



LES SPÉCIALISATIONS DU DIPLÔME D'INGÉNIEUR AGRONOME

AGROALIMENTAIRE

INGÉNIERIE AGROALIMENTAIRE

- Recherche et développement
- Technologies alimentaires
- Marketing
- Sécurité de l'aliment
- Génie industriel
- Management de la qualité
- Management des opérations
- Achats et approvisionnements

AGRONOMIE

AGROBIOSCIENCES VÉGÉTALES

- Recherche et développement dans le domaine végétal
- Innovation en amélioration et production végétale
- Développement et conseil en production végétale
- Sélection végétale et innovation variétale
- Essais expérimentaux
- Protection des cultures
- Produits phytosanitaires, lutte raisonnée, lutte biologique et protection intégrée

SYSTÈMES ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

- Conseil en élevage et sélection génétique
- Alimentation et bien-être animal
- Durabilité des systèmes d'élevage
- Analyse technico-économique
- Filière - transformation et négoce
- Gestion de production

AGROÉCOLOGIE : DU SYSTÈME DE PRODUCTION AU TERRITOIRE

- Fondamentaux agronomiques, fertilité des sols
- Diagnostic de durabilité des systèmes de production
- Conception-évaluation de systèmes agroécologiques
- Ingénierie de projet et ingénierie partenariale & participative pour le développement territorial

BIOLOGIE COMPUTATIONNELLE

APPLIQUÉE AUX BIOTECHNOLOGIES

- Intégration de données massives
- Bio-informatique
- Outils numériques d'analyses
- Biotechnologie

ENVIRONNEMENT

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

- Accompagnement à la transition agro-environnementale des territoires (dynamiques des socio-écosystèmes, enjeux environnementaux et réglementation)
- Gestion intégrée des bassins versants
- Plans de gestion écologiques et solutions fondées sur la nature
- Évaluation des risques et réhabilitation de sites pollués
- Système de Management environnemental (ISO 14001)
- Traitement et valorisation des déchets - économie circulaire

AGROGÉOMATIQUE

- Système d'Information Géographique
- Sciences des données spatiales et IA
- Télédétection aérospatiale
- Cartographie et Webmapping
- Programmation informatique
- Analyse spatio-temporelle et modélisation
- Aménagement du territoire et environnement

GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Écologie industrielle et territoriale
- Éco-conception
- Valorisation des déchets
- Traitement des eaux potables et usées
- Hydraulique, modélisation et aménagement des hydrosystèmes
- Management environnemental
- Gestion des sols pollués, gestion des risques

ORGANISATION SOUTENABLE

ACT' : AGIR DANS LES ORGANISATIONS EN TRANSITION

- Organisations économiques et sociales
- Accompagnement en contexte de transition et incertain
- Entrepreneuriat et innovation
- Entreprises responsables
- Projets de filière et de territoire soutenables
- Management stratégique et organisationnel, marketing, évaluation financière

L'ALTERNANCE, CELA SIGNIFIE QUOI ?

L'alternance s'adresse aux élèves ingénieurs qui souhaitent se professionnaliser au cours de leur dernière année de formation. Le cursus en alternance est double : une partie académique à l'école et une partie professionnelle en entreprise selon un calendrier adapté.



AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- Un collaborateur formé aux besoins spécifiques de votre structure et à vos méthodes de travail.
- Des aides et des exonérations qui diminuent le coût salarial du recrutement d'un alternant.



Rémunération différente selon le type de contrat d'alternance (% du SMIC)





TUTORAT OBLIGATOIRE

L'employeur doit obligatoirement désigner un tuteur professionnel ou un maître d'apprentissage selon le type de contrat. Celui-ci doit être un salarié qualifié de la structure (ou justifier d'une expérience professionnelle en rapport avec le diplôme visé).



COÛT DE LA FORMATION

Nous contacter

Prise en charge selon les modalités de l'OPCO - Opérateur de Compétences
Durée : 12 mois



SELON LE TYPE DE CONTRAT, QUELS EMPLOYEURS PEUVENT RECOURIR À L'ALTERNANCE ?

Contrat d'apprentissage : toute entreprise du secteur privé, y compris les associations, ainsi que le secteur public non industriel et commercial (dont les 3 fonctions publiques).

Contrat de professionnalisation : les employeurs de droit privé assujettis au financement de la formation professionnelle continue.

L'État, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ne peuvent conclure de contrat de professionnalisation.

Les établissements publics industriels et commerciaux (ex : RATP, SNCF, Office national des forêts) assujettis au financement de la formation professionnelle continue et les entreprises d'armement maritime peuvent conclure des contrats de professionnalisation.



COMMENT RECRUTER UN ÉLÈVE INGÉNIEUR AGRONOME ?

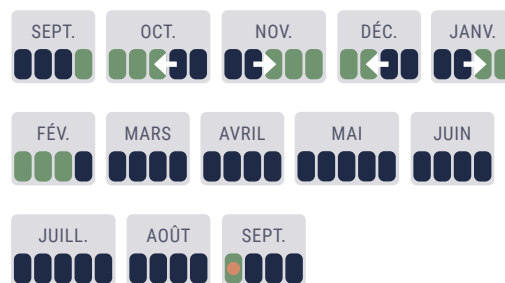
Vous souhaitez discuter de votre projet d'alternance, poser vos questions sur le dispositif, sur la formation, sur la mise à disposition de vos offres...

Un pôle alternance est là pour vous accompagner, contactez-nous !



CALENDRIER TYPE ANNÉE UNIVERSITAIRE

1/3 : TEMPS ÉCOLE - 2/3 : TEMPS ENTREPRISE



↔ Période variable selon la spécialisation mais la durée est fixe (3 et 4 semaines de présence en entreprise)

- Soutenance du projet de fin d'études



TÉMOIGNAGE

Alice, alternante ingénieure agronome
Chargée d'études écologue

« J'ai voulu réaliser ma dernière année en alternance pour appréhender le milieu professionnel, gagner en compétences grâce à la pratique tout en étant encore accompagnée par l'école. Le contrat de professionnalisation est une excellente transition entre les études et le monde du travail et permet d'enrichir son CV. »

CONTACT



PÔLE ALTERNANCE

Julie CAMINADE
Chargée des relations partenariales
julie.caminade@toulouse-inp.fr
+33 (0) 5 34 32 39 65

www.agrotoulouse.fr



midi
sup

PARTAGEONS NOS TALENTS